



MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2022
Délibération n°2022-09-004

OBJET : Devis réparation conduite de fumée église

<p>Date de convocation : 14 septembre 2022</p> <p>En exercice : 15 membres Présent(s) : 14 Pouvoir(s) : 0 Absent(s) : 1</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 19/07/2022</p> <p>Et son affichage</p> <p>Délibération comportant 1 page(s), 0 annexe(s)</p>	<p>Le 19 septembre 2022, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sans public, sous la présidence de Michel JASLEIRE</p> <p>Les membres présents en séance : Michel JASLEIRE – Delphine IMBERT – Bernadette FOREST - Stéphane POYET – André TRUNEL – Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Sébastien MORLEVAT – Hélène BALLEREY - Charles DUTOIT - Carole MURE - Laurine SOLLE</p> <p>Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Le ou les membres absent(s) non excusé(s) : Le ou les membres excusés : Stéphane MORLEVAT</p> <p>Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil Municipal désigne Madame Hélène BALLEREY</p>
---	--

M. le maire informe le conseil qu'une tempête a fait tomber la cheminée de l'église. Une conduite de fumée doit être réinstallé.

Nous avons reçu un devis de la SARL Meunier Alexandre pour un montant de 1 501.90 € HT.

Nous avons reçu un devis de la société SMT Energies pour un montant de 1 478.20 € HT.

Après délibération, et à l'unanimité (14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **CHOISIE** le devis de la SARL Meunier Alexandre pour un montant de 1 501.90 € HT,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents nécessaires.

Essertines-en-Châtelneuf, le 19 septembre 2022

La secrétaire de séance
Hélène BALLEREY

Le Maire
Michel JASLEIRE

